

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200630-20241212-2024-083-CC-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2024

Publication : 16/12/2024

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
30	24	28
Date de la convocation		
05/12/2024		
Date d'affichage		
05/12/2024		

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

du Conseil de la COMMUNAUTE DE
COMMUNES du

"PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE"

Séance du jeudi 12 décembre 2024 (20h)

À SAINT-SYMPHORIEN DE LAY

L'an deux mil vingt quatre
et le douze décembre à vingt heures

Le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CAPITAN, Président.

Etaient présents : JUSSELME Jean-Paul (Chirassimont), CAPITAN Jean-Paul (Cordelle), GERVAIS Christian (Croizet/Gand), NEYRAND Jean-François (Fourneaux), GIRAUD Jean-Marc (Lay), FOURNEL Béatrice (Machézal), GIVRE Dominique (Neaux), DAVID Blandine, DOTTO Luc, ROFFAT Hubert (Neulise), BRUN Charles (Pradines), DAUVERGNE Jean-François, LAIADI Benabdallah (REGNY), GIRARDIN Jean-Michel, REULIER Serge (St Cyr de Favières), COQUARD Romain, GIRAUD Stéphanie, GRIVOT Vincent, PRAST Lionel (St Just la Pendue), PERRIN Gérald (St Priest la Roche), DADOLLE Aurélien, GEAY Dominique, PIZAY Séverine (St Symphorien de Lay), CRIONAY Timothée (St Victor sur Rhins)

Excusés ayant donné pouvoir : FESSY Véronique (Pradines) a donné pouvoir à BRUN Charles (Pradines), MONTEL Fabienne (Régny) a donné pouvoir à LAIADI Benabdallah (REGNY), MARTEIL Frédéric (St Symphorien de Lay) a donné pouvoir à GEAY Dominique (St Symphorien de Lay), BERT Pascal (Vendranges) a donné pouvoir à CAPITAN Jean-Paul (Cordelle)

Excusés : CHATRE Philippe (Cordelle), BROSSETTE Maryline (St Victor sur Rhins)

Délibération 2024-083-CC

Objet : Approbation modifications de servitudes sur la ZA Lafayette

Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône



44, rue de la Tête Noire 42470 Saint Symphorien de Lay

Tél. : 04 77 62 77 62 Fax : 04 77 62 77 63

copler@copler.fr - www.copler.fr

Délibération 2024-083-CC**Objet : Approbation modifications de servitudes sur la ZA Lafayette**

Monsieur le Président rappelle au Conseil que la foncière du groupe Intermarché porte depuis 2 ans un projet de développement du magasin Intermarché situé sur la ZA Lafayette à Saint Symphorien de Lay, pour accroître la surface de vente du magasin et aménager un point de retrait drive.

A cet effet, la foncière a engagé l'achat de terrains mitoyens à sa parcelle, à la fois auprès de la CoPLER et d'un propriétaire voisin EUREA IMMOBILIER, pour disposer de la surface nécessaire à son projet. Après la signature des compromis il y a un an, celle des actes de vente devrait avoir lieu prochainement. Dans ce cadre et afin de conserver l'accès d'EUREA IMMOBILIER aux voiries communes de la zone, des servitudes de passage sont demandées à la CoPLER sur les parcelles cadastrées AB299 et AB301 dont elle est propriétaire et qui sont affectées à des usages communs de la zone.

Monsieur le Président présente le plan et les modifications demandées.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les modifications de servitudes proposées sur la ZA Lafayette au bénéfice d'EUREA Immobilier,
- **AUTORISE** et **DONNE DELEGATION** au Président pour finaliser les clauses correspondantes, engager toutes les démarches nécessaires et signer l'acte authentique correspondant.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Fait à Saint-Symphorien de Lay,
Le 12/12/2024

Le secrétaire de séance,

Vincent GRIVOT



Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône



44, rue de la Tête Noire 42470 Saint Symphorien de Lay

Tél. : 04 77 62 77 62 Fax : 04 77 62 77 63

copler@copler.fr - www.copler.fr